

Compte rendu réunion de Conseil Communautaire

Lundi 13 Mai 2013 à 20h30 en mairie de Boège

Présents : MUSARD Jean-Paul –GENOUD Edmond – SANTONI Michel – DUPRAZ Yves – DURET Marielle – DUCROT Denis –MAURON Jean – MEYNENT Hervé – ROCH Jacqueline – BOSSON Jean-François – DUFOURD Pierrick – SAUTHIER Gilles – BUSSAT Jean-Michel – LETONDAL Vincent – MOUCHET Laurence – CHARDON Patrick – SALAMON Gérard

Excusés : VIGUIER Evelyne - MOUCHET Denis – MARTH Laurent – BOUVIER Bernard – GURLIAT Romain

Secrétaire de séance : MUSARD Jean-Paul

I – APPROBATION DES COMPTES-RENDUS :

• **Conseil communautaire du 11 mars 2013**

M. MATTUZZI fait remarquer que lorsque le budget relatif aux associations a été présenté, il y a eu une erreur dans le montant, en effet, il fallait lire 101 500 € et non 95 000 € comme cela était écrit.

Décision : Le Compte rendu est approuvé par l'ensemble des délégués présents.

• **Conseil communautaire du 25 mars 2013**

Décision : Il n'y a aucune remarque, de ce fait le compte rendu est approuvé par l'ensemble des délégués présents.

• **Conseil Communautaire du 9 avril 2013**

Décision : Mme DURET souhaite apporter un complément d'information au sujet du Secours Catholique. Elle souhaite préciser que M. MATTUZZI a informé le Secours Catholique par l'intermédiaire de Jean-Paul MUSARD de la démarche relative à la collecte de textile avant d'effectuer la présentation au Conseil Communautaire.

Jean-Paul MUSARD souhaite faire remarquer que le secours catholique n'a pas été informé. Une rencontre entre Mme DURET, M. MATTUZZI et M. MUSARD va avoir lieu afin de trouver une nouvelle formulation.



II – MARCHÉ DES ORDURES MÉNAGÈRES ET DÉCHETS ENCOMBRANTS MÉNAGERS :

Le marché des OM et DEM a été signé en 2010 pour trois années, il arrive donc à échéance. Il convient donc de relancer une procédure d'appel d'offres ouvert afin de faire une mise en concurrence.

Décision : Le Conseil Communautaire autorise le Président à relancer une procédure d'appel d'offres pour le marché des Ordures Ménagères et des encombrants ménagers, et de faire tout ce qui est nécessaire afin de mener à bien cette procédure.

III – TARIFS DES COURS DE NATATION :

Proposition : Il est proposé au Conseil Communautaire de :

- Réduire le nombre de séances consécutives de 6 à 5 séances car il y a très peu de personnes présentes le samedi matin. Donc les cours seraient dispensés du lundi au vendredi.
- Modifier les tarifs du club de loisirs ados à savoir : 12 séances à 48 € et 24 séances à 96 €.
- Modifier le tarif des cours adultes à savoir : 1 séance à 10 €

Décision : Le conseil Communautaire vote à l'unanimité la modification tarifaire des cours de natation au sein de la piscine.

Proposition : Le Président de la Communauté de Communes demande au Conseil Communautaire l'autorisation de signer, comme chaque année, la convention d'occupation du local au sein de la piscine intercommunale avec Monsieur JACQUET destinée à la vente de denrées alimentaires.

Décision : Le Conseil Communautaire autorise le Président à signer la convention de mise à disposition d'un local au sein de la piscine.

IV – RÉSULTAT DES MARCHÉS À PROCÉDURE ADAPTÉE

• **Le Cinéma de Villard :**

Présentation : Concernant le marché de Maîtrise d'œuvre relatif à la construction d'un cinéma sur la commune de Villard, Michel SANTONI rappelle qu'une commission d'ouverture des plis s'est réunie le 22 avril afin de procéder à l'ouverture des offres. Suite à cette réunion, la commission a décidé de retenir l'offre du Cabinet d'architecte Pierre BAJULAZ pour un montant de 8.5 % des travaux.

Décision : Le Conseil Communautaire valide ce choix et autorise le Président à effectuer toutes les démarches pour la réussite de ce projet.



- **La piscine intercommunale :**

Présentation : Concernant le marché de travaux au sein de la piscine intercommunale, Jean MAURON explique qu'une commission d'ouverture des plis s'est réunie le 22 avril 2013 afin de procéder à l'ouverture des enveloppes. Cinq entreprises ont présentées une candidature, et seulement deux entreprises ont présentés une offre. Suite à cette réunion, la commission a décidé de retenir l'entreprise SAS REVUZ pour effectuer les travaux.

Décision : Le Conseil Communautaire valide ce choix et autorise le Président à effectuer toutes les démarches pour la réussite de ce projet.

V – COMMISSION SOUTIEN À LA VIE ASSOCIATIVE LOCALE

Voir tableau synthèse instruction printanière des demandes de subvention

VI – COMMISSION ENVIRONNEMENT

Décision : Le conseil communautaire charge le président d'effectuer une étude pour la mise en place d'un système de contrôle d'accès à la déchetterie.

VII – COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 16 AVRIL 2013 RELATIVE À LA COMMISSION INTERCOMMUNALE AVEC LES ÉLUS EN CHARGE DES AFFAIRES SCOLAIRES

La parole est donnée à Jacqueline ROCH qui explique la démarche de ce groupe de travail. Il s'agissait, avec chaque représentant de chaque commune, d'élaborer un questionnaire afin d'appréhender le mieux possible la modification des rythmes scolaires au sein des écoles de la Vallée Verte. Mme ROCH précise qu'il s'agit d'un document de travail et que chaque maire est libre de l'utiliser comme bon lui semble. Le but de cette démarche était d'associer les parents. Edmond GENOUD explique qu'il est difficile de toute manière de mettre en place ce dispositif sans demander l'avis des parents.

VIII – RECRUTEMENT DE DEUX MNS ET DE QUATRE JEUNES POUR TRAVAILLER AU SEIN DE LA PISCINE INTERCOMMUNALE

Proposition : Le Président demande au Conseil Communautaire de l'autoriser comme chaque année, à procéder au recrutement de deux MNS et de quatre jeunes pour travailler au sein de la piscine intercommunale, et de ce fait d'établir les contrats de travail.

Décision : Le Conseil Communautaire donne son accord à l'unanimité.



IX – QUESTION DIVERSES

- **La ZAE chez Merlin**

M. GENOUD explique que le PLU a été signé il y a 15 jours et maintenant il est en Préfecture.

- **Le projet de groupe scolaire d'Habère-Poche**

La parole est donnée à Denis DUCROT qui explique que la Commission d'appel d'offres de la mairie d'Habère-Poche maître d'ouvrage, en accord avec la Communauté de Communes, s'est réunie une première fois le 06 mai 2013, afin d'examiner les candidatures, puis une seconde fois pour examiner les offres.

Denis DUCROT précise que chaque entreprise a présenté une candidature et une offre de prix, les dossiers étaient tous complets.

Fin de la séance : 22H50



Tableau synthèse : instruction printanière des demandes de subvention

Axe d'intervention	Association	Subv. demandée	Critères attribution	Subv. Accordée	Vote	Remarques
Evenementiel	Rock'n Poche	7 000 €	maximum 14% du budget prévisionnel avec les plafonds suivants : max. 7000€ / mini. 500	7 000 €	Unanimité	
	Feuflîâzhe	1 500 €		1 500 €	Unanimité	
	Foire St Maurice	libre appréciation		500 €	Unanimité	
	FSE collège de Boège	Montant facture "Sens opposé"		Montant facture Sens Opposé	Unanimité	
Education	FCVV	libre appréciation	- 10€ par adhérent de moins de 18 ans habitant en VV ou - aide forfaitaire de 500€ pour l'achat de petit équipement	1 430 €	Unanimité	
	Les Passeurs d'Arts	5 000 €		2 000 €	Unanimité	Subvention exceptionnelle 2013 pour aide à l'installation dans les nouveaux locaux de l'Espérance.
	FSE collège de Boège	libre appréciation		500 €	Unanimité	110 à 120 élèves à former
	Volley Vallée Verte	Montant inconnu		650 €	Unanimité	Préciser en réponse que les tracés du volley vont être refaits en 2013
Aide à la pers.	Planeurs Léman Mt Blanc	2 000 €	10% du BP plafonné à 5000€	2 000 €	Pour : 11 Contre : 3 Abstention : 3	
Patrimoine	Souvenir Français	500 €	Action ponctuelle 10% du BP plafonné à 5000€	500 €	Unanimité	
	SEA	100 €		100 €	Unanimité	
	Chemins du soleil	500 €		500 €	Unanimité	
Non classé	Les cimes argentées	Montant inconnu	ne rentre pas dans les critères du règlement	0 €	Unanimité	
	En mod' Swagg	Montant inconnu		300 €	Unanimité	